



www.naturemontagne.fr

Refuge d'Esparron

Géré par l'association
Nature et Montagne

06 72 06 47 81
refugeesparron@gmail.com

siret 831 129 457 00014
code APE 9499z



164 rte de Papavet - Tresanne
38930 St Martin de Clelles

Kit BIVOUAC 2025-26 refuge d'Esparron

Nous avons mis en place un kit bivouac/camping pour les randonneurs qui souhaitent passer une nuit près du refuge quand celui ci est déjà entièrement réservé.

Ce kit est à disposition dans une armoire fermée par un cadenas dans la salle au rez de chaussée du refuge, code fourni par téléphone. Cette salle est ouverte et sert d'abri en cas de mauvais temps. Vous avez accès à la fontaine (eau potable) et aux cabines douche « solaire » sous le refuge si besoin. L'étage du refuge ainsi que la table extérieure n'est accessible qu'aux personnes ayant réservées le refuge.

La zone de bivouac (prairie avec replat et toilettes sèches) se trouve à gauche le long du GR à 200 m au dessus du refuge. Vous y serez mieux que derrière le refuge car les groupes qui louent le refuge en entier le WE peuvent être en mode « fiesta ». Chacun son espace réservé et sa tranquillité.

Coût bivouac : 6 euros/personne à payer en espèce ou chèque dans la boîte de l'armoire bivouac.

Matériel camping

2 tentes type igloo 2 places et 3 places ainsi qu'1 tarp

3 tapis de sol, 3 hamacs

3 duvets (prenez un drap sac léger en plus) + 3 couvertures (ne pas mettre dans l'herbe!)

2 douches « solaires »

Une pharmacie de base.

Si du matériel est mouillé ou humide à votre départ, le faire sécher sur le fil prévu à cet effet en bas

Matériel de cuisine

1 réchaud + gaz, 2 casseroles 1 l, 1 jerrican

3 couverts : assiettes, bols, cuillères fourchettes couteaux, verres

Matériel pour la vaisselle : éponge, bassine, produit vaisselle, torchon

Nourriture à disposition pour repas du soir, petit déjeuner, pic nic (variable en fonction des consommations des campeurs précédents)

Soupes lyophilisées

Pâtes, semoules, riz

Boîte ou bocaux : Ratatouille, lentilles cuisinées, pesto, sauce tomate, maïs.

Sardines, pâtés, saucisson, chorizo.

Thé, tisane, café lyophilisé, lait en poudre, céréales

Pain de mie, gâteaux secs, fruits secs ;

Echalottes, ail,

et parfois autre chose !

Nourriture à prix libre...au minimum prix coûtant. Vérifier les dates de péremption. Bien fermer les paquets entamés.

Le paiement utilisée en espèces ou chèque est également à laisser dans la boîte à l'intérieur de l'armoire en bas. Emportez vos déchets.



Feu interdit du 15 juin au 15 sept par arrêté préfectoral.

Autorisé en dehors de cette période à plus de 200 m des forêts (donc impossible sur la zone bivouac !)

Faites très attention avec les réchauds en période de sécheresse : dégager la zone de toute matière inflammable en particulier herbes sèches , ne pas utiliser dans les tentes ou sous un tarp.

En cas de pluie importante aller dans la salle en bas du refuge (Abri)